

Metz et son patrimoine en car

Musée de la Cour d’Or

Jeudi 13 octobre 2022

****

Grand carrefour de voies de communication vers Trèves et Reims et lieu de commerce renommé depuis l’Antiquité, Metz devient une ville française en 1552 et une place forte aux frontières du royaume de France. En 1870, et encore durant la Deuxième Guerre mondiale, elle est annexée à l’Allemagne. La ville conserve encore aujourd’hui les traces de ce riche passé.

La cathédrale vue de la place de Chambre (photo Jacques Hampé)

**Programme du matin** :

***Le quartier impérial* :**

Ce quartier pittoresque, édifié autour de la gare, est une remarquable illustration de l'urbanisme germanique datant du début du XXe siècle. Guillaume II prend en effet la décision de détruire les remparts et de construire « une nouvelle ville », au sud du coeur historique sur une zone libre de toute construction.

La gare, inaugurée en 1908, moderne et monumentale, a des allures d'église romane avec son beffroi massif. Le château d'eau, à côté de la gare, ressemble à un donjon et alimentait jadis les machines à vapeur. La poste, en grès rose et de style néo-roman, ressemble quant à elle à un imposant château fort rappelant les monuments de Prusse occidentale.

L'avenue Foch est construite sur le remblai des anciens remparts médiévaux dont subsiste comme seul vestige, la tour Camoufle. Cette avenue prestigieuse est entourée de bâtiments publics, villas privées et immeubles, offrant au regard une extraordinaire encyclopédie de styles historiques et nouveaux.

***La Place Saint-Louis*** :  
Place Saint-Louis, emblème de la puissante République messine du Moyen- Age. Lieu réputé pour ses foires et ses banquiers, elle est aujourd'hui l'un des endroits les plus festifs de la ville !

***La cathédrale St Etienne* :**Votre visite s'achèvera par la cathédrale St Etienne, pur joyau de l'art gothique, bâtie entre 1220 et 1520, et qui résulte de la réunion sous un seul toit de deux églises. On doit à l'architecte messin, Pierre Perrat, cette fusion et la voute élancée s'élevant à 42 m de hauteur. L'imposante silhouette de la cathédrale St Etienne domine la ville et offre aux regards de magnifiques vitraux, exécutés entre le XIIIe siècle et le XXe siècle par des artistes de grande renommée (dont Chagall). Avec ses 6500m2 de vitraux, elle est justement nommée « Lanterne du Bon Dieu ».

**Programme de l’après-midi** :

***Le Musée de la Cour d'Or*** reflète la richesse du patrimoine messin. Il abrite les vestiges de thermes gallo-romains, le fameux grenier de Chèvremont et un formidable ensemble d'architecture médiévale reconstitué, le chancel de Saint-Pierre-aux-Nonnains, de superbes plafonds gothiques peints sur bois, ainsi qu'une section Beaux-Arts.

…/…

**PROGRAMME**

**07h30** : Rendez-vous Rue Fritz Kieffer (à la hauteur de l’hôtel Hilton)

**07h45** : Départ de l’autocar vers Metz

**10h00** : Visites guidées du quartier impérial, de la place Saint-Louis, de la Cathédrale St Etienne

**12h00**: Fin de la visite guidée

**12h30** : Déjeuner au restaurant Bistro de G

**14h30** : Visites guidées du Musée de la Cour d’Or

**16h00**: Fin de la visite guidée

**17h45** : Départ pour Strasbourg

**19h45** : Arrivée prévue à Strasbourg.

Prix par personne : **81€**

Le prix comprend : le transport en autocar - le déjeuner (entrée/plat /dessert, boissons comprises (vin, eau et café) - les visites guidées.

Ne sont pas compris: toute dépense à caractère personnel.

Pour tout renseignement complémentaire, merci de vous adresser au secrétariat : 03 88 32 15 48.

En cas d’urgence le jour même de la sortie, veuillez contacter la responsable du groupe :

Suzanne Braun 06 76 76 37 95

**Conditions d’annulation :**

Toute annulation à compter du jeudi 6 octobre jusqu’au mercredi 12 octobre ne donnera lieu à aucun remboursement.

-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------

BULLETIN D’INSCRIPTION POUR METZ sortie du jeudi 13 octobre 2022

Nom.................................................................................Prénom................................................................

Adresse.......................................................................................................………......................................

Code postal ...........................Ville ..............................................................................................................

Téléphone (portable de préférence...............................................................................................................

Email............................................................................................................................................................

Prix de la sortie : **81€** x ......... personne(s) = ........... €

Seuls les bulletins accompagnés d’un chèque, établi à l’ordre de la SAAMS, ou d’un paiement par carte bancaire au sein de la SAAMS, seront pris en compte.

Date : Signature :